

prévenus et que les intérêts de la Colonie feront mis en considération dans la prochaine session avec moins d'interruption et de plus heureux effets.

„ Je ne vous cacherai point, que c'est beaucoup dans la vue de prévenir, s'il est possible, de fausses représentations, et de mettre le peuple à même de juger des causes qui m'ont été données pour la conduite que j'ai adoptée, que je suis entré dans les détails qui forment le principal sujet de cette Adresse. La tâche m'en a été pénible au plus haut degré, et je m'en dévoue avec une satisfaction particulière pour vous offrir, Messieurs du Conseil Législatif, la reconnaissance qui vous est due pour l'unanimité, le zèle et l'attention continuelle que vous avez montrés dans vos procédés. Ce n'est point à vous qu'il faut attribuer que si peu ait été fait pour le bien public. Mes remerciemens sont également dus à une partie considérable de la Chambre d'Assemblée. J'espère qu'ils voudront croire que je leur rends la justice d'une propre distinction dans les sentimens que j'entretiens de leurs efforts pour arrêter la conduite dont j'ai tant de droit à me plaindre. Par là Messieurs, vous avez vraiment manifesté votre attachement envers le Gouvernement de Sa Majesté et votre juste appréciation des intérêts réels et permanens de la Province.”

Après quoi l'Honorable Orateur du Conseil Législatif a dit :

*Messieurs du Conseil Législatif, et
Messieurs de la Chambre d'Assemblée,*

C'est la volonté et le plaisir de Son Excellence le Gouverneur en Chef, que ce Parlement Provincial soit prorogé jusqu'à Mercredi, le vingt-unième jour de Juin prochain, pour être ici alors tenu, et ce Parlement Provincial est en conséquence prorogé à Mercredi le vingt-unième jour de Juin prochain.

F I N.